

Mot de la charade

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **27 (1889)**

Heft 22

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191075>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

froide, ou plonger pendant 2 ou 3 minutes le goulot seul dans l'eau bouillante. Après cette immersion faite une ou deux fois, on peut avoir raison de la résistance du bouchon. (Science pratique.)

Nous avons essayé d'un autre moyen qui nous a parfaitement réussi et qui consiste à verser quelques gouttes de pétrole autour du bouchon, et attendre quelques heures. Ce liquide qui pénètre si facilement au travers des corps, bois, fer, verre, etc., et s'infiltré dans les moindres interstices, ne tarde pas à vous tirer d'embaras. (Réd.)

Mot de la charade de samedi : *Drapeau*. Ont deviné : MM. Alexis Degallier, Lausanne; Tinembart, Bevaix; Cavin et Orange, Genève; Pelletier, Chaux-de-Fonds; Bastian, Forel; Mounoud, Territet; Schmidt, Vaux; Delessert, Vufflens; Bersier, Payerne; Desbiolles, Bulle; Baraldini, Monthey; Gueissaz, Avenches; Mansueti, Winterthur; Perret, Paris; Matthey, Lausanne. — La prime est échue à M. Schmidt, à Vaux.

Problème.

On distribue à 5 enfants un panier de poires. Le 1^{er} reçoit la $\frac{1}{2}$ du nombre des poires plus $\frac{1}{2}$ poire. Le 2^{me} reçoit la $\frac{1}{3}$ des poires restant plus $\frac{1}{3}$ poire. Le 3^{me} reçoit la $\frac{1}{4}$ des poires restant plus $\frac{1}{4}$ poire. Le 4^{me} reçoit la $\frac{1}{5}$ des poires restant plus $\frac{1}{5}$ poire. Le 5^{me} reçoit la $\frac{1}{5}$ des poires restant plus $\frac{1}{5}$ poire. Aucune poire n'a été partagée. Après cette distribution le panier est vide. Combien y avait-il de poires?

Prime : Une vue photographique.

Nos routes d'autrefois.

Un de nos lecteurs nous communique cette ordonnance bernoise, datant du 3 juin 1706 :

« Nous, l'Advoyer et Conseil de la Ville et République de Berne, ayants été informés qu'il y avait encor plusieurs lieux couverts de Broussailles, arbres et buissons, le long des grandes Routes de notre Pays de Vaud, favorisant les meurtres et assassinats qui arrivent de tems à autres, a ces causes et pour obvier pour l'avenir à ces fâcheux accidents, avons ordonné à notre Grandvoyeur de veiller à ce que les dits Chemins soyent non seulement de la largeur ordonnée par nos Mandats, mais qu'ils soyent bien découverts par l'émondage et coupage de tous arbres, buissons et hayes, nuisants audits chemins, afin que tous voyageurs et autres puissent librement passer et repasser en toute sureté.

« Et à cet effet Ordonnons à tous nos Ballifs du Pays de Vaud de tendre main au dit Grandvoyeur pour l'exécution des présentes, et de con-

damner tous désobéissants aux bamps et amandes outre les frais de la réparation.

« Chancellerie de Berne. »

Boutades.

Entre Marseillais qui se disputent vivement :

— Tenez, s'écrie l'un, je ne vous frappe pas parce que vous êtes trop vieux. Mais vous pouvez vous considérer comme gîlé.

— Très bien, répond l'autre avec dignité. Il me répugne de me battre avec un polisson de votre espèce. Mais vous pouvez vous considérer comme mort!

Un commis pharmacien s'ennuyant à garder l'officine l'après-midi d'un beau dimanche, a trouvé un amusant moyen de se distraire. Il a percé très adroitement une fausse pièce d'or, mise depuis longtemps de côté, au fond d'un tiroir, et l'a attachée au bout d'un fil très mince et très solide à la fois, fil qui, passant par la gargouille du trottoir, arrive jusqu'à sa main gauche. Le louis s'étale au bord de la chaussée, et dès que quelqu'un met la main dessus, la pièce disparaît comme par enchantement.

Le personnage s'arrête pour chercher... Alors le mystificateur se présente sur le seuil :

— Vous avez perdu quelque chose, monsieur ?

— Oui, une pièce de 20 francs que j'avais là...

Et cinquante personnes par heure se trouvent avoir perdu le louis. Que d'honnêtes voleurs !...

L'officier d'état-civil lit les formules sacramentelles de la loi à un couple qu'il est en train d'unir : « La femme, dit-il, suivra son mari partout... »

— Oh ! monsieur, je vous en prie, interrompit vivement l'épousée, changez-moi ça... Je ne pourrais jamais, jamais... avec mon rhumatisme... mon mari est facteur rural.

Un monsieur que nous ne nommerons pas, et qui, s'il avait des chiens, ne les attacherait certes pas avec des saucisses, prétendait l'autre soir, au café, qu'il avait laissé tomber une pièce de cinq francs en or. Il cherche, il remue les chaises et grogne pendant un quart d'heure, mais la pièce de cinq francs ne se retrouve pas. Le lendemain matin il revient après qu'on a balayé la salle du café et interroge les garçons.

— Nous avons cherché partout, répondent-ils, mais nous n'avons trouvé que cette pièce de cinq centimes.

— C'est très ennuyeux, dit l'habitué, mais donnez-la moi tout de même en attendant.

Conversation :

— Moi, je vous dis, mon cher, que l'on n'invente rien, que l'on ne découvre rien.

— Oh ! oh ! Il y a des inventions et des découvertes que vous ne pouvez pas nier, l'Amérique, la vapeur, l'électricité, le gaz, ah ! le gaz, vous n'allez pas me dire que le gaz a existé de tous temps, les Hébreux n'avaient pas le gaz ! !

— Si, ils l'avaient, seulement ils ne l'allumaient pas, voilà tout.

Monsieur, madame et Bébé sont à table. Monsieur gronde madame de la folie de ses toilettes. Quant à Bébé, il est insupportable de bruit. Malgré cela, il n'a pas perdu un mot de la mercuriale conjugale. Tout à coup, monsieur s'interrompt pour lui dire :

— Taisez-vous, Bébé ; si vous n'êtes pas sage, je vais vous fourrer au collège.

Bébé, dédaigneux, hausse ses petites épaules décollées :

— Encore des frais ! fait-il avec reproche.

Un pochard descendait l'autre soir la rue Pépinet et décrivant force zigzags d'un trottoir à l'autre. Puis, se parlant à lui-même :

— Tu es bête !... oui, tu es bête !... tu vois bien que tu ne tombes pas... Tu aurais pu boire encore un demi-litre !

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements. DUVOISIN & BORNAND, Success. de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

Papeterie L. Monnet

rue Pépinet, 3, Lausanne.

Cartes de visite très soignées et livrées promptement, faire-part, menus, circulaires, factures, enveloppes avec raison de commerce, têtes de lettres, etc. Livre pour comptes de ménage, valable pour 4 ans. Prix : 2 fr.

Favey et Grognoz, 4^{me} édition augmentée de nombreux détails. Prix 2 fr.

Albums, buvards, serviettes, papeteries. — Sacs d'écoles — Porte-monnaie, porte-feuilles, encriers de poche.

Registres et copies de lettres, presses à copier.

LA BONNE CUISINIÈRE BOURGEOISE, par Mme Rytz, le plus simple et le plus pratique des livres de cuisine, 1 vol. de plus de 400 pages, prix : 4 fr.